

A.B.D.I. FINANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 074 765,59 euros
Siège social : 16 Avenue de la République,
Zone Industrielle, 33430 BAZAS
422 210 120 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 06 AOÛT 2024

Les soussignées

Madame AUDOIT Amandine et Madame BERNADET Isabelle

Gérantes et associées de la société A.B.D.I. FINANCE, société à responsabilité limitée au capital de 1 074 765,59 euros, divisé en 70 500 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre lieu de la même ville par simple décision de la gérance,

Décident :

- de transférer le siège social du 16 Avenue de la République, Zone Industrielle, 33430 BAZAS au 18 Cours du Maréchal Foch, 33430 BAZAS à compter du 01 août 2024,

- et de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 18 Cours du Maréchal Foch, 33430 BAZAS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les gérantes ont dressé le présent procès-verbal qu'elles ont signé après lecture.

Amandine AUDOIT



Isabelle BERNADET

